

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1254

Attribution d'une subvention d'équipement de 1 200 euros à l'Association Dojo Anshin Arts Martiaux pour l'acquisition d'un sous-tatami - Opération 60046571

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1254 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 1 200 EUROS A L'ASSOCIATION DOJO ANSHIN ARTS MARTIAUX POUR L'ACQUISITION D'UN SOUS-TATAMI - OPERATION 60046571 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Dojo Anshin Arts Martiaux », dont le siège se situe 109 rue Joliot Curie à Lyon 5^e et affiliée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (F.F.J.D.A.), a pour objet de développer la pratique du judo et du ju-jitsu.

Elle compte 238 adhérents (170 enfants et 68 adultes) auxquels sont proposées les activités suivantes : judo à partir de 4 ans, ju-jitsu à partir de 9 ans et musculation.

Elle dispose d'un tatami de 100 m² avec une épaisseur de 5 cm posé sur un sol béton lors de l'aménagement du local qu'elle occupe depuis 2011, année de démarrage de ses activités.

Elle souhaite cette saison sportive augmenter l'épaisseur de ce tatami en installant un sous-tatami de 3 cm d'épaisseur afin d'assurer un meilleur confort et surtout une sécurité optimale à tous les pratiquants du club, notamment les plus jeunes et les plus âgés.

L'Association « Dojo Anshin Arts Martiaux » a formulé une demande d'aide financière municipale dans la perspective de cette acquisition d'un montant total de 1 200 euros.

Je vous propose d'apporter mon soutien à ce club d'arts martiaux en lui accordant une subvention d'équipement de 1 200 €.

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention d'équipement de 1 200 € est allouée à l'Association « Dojo Anshin Arts Martiaux » pour participer à l'acquisition d'un sous-tatami.

2- La dépense en résultant, soit 1 200 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 77242, article 20421, fonction 40, programme SPCLUBS, opération 60046571.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT